



IDEES & DEBATS

LE POINT DE VUE

de Frédéric Walther

Les seniors sont tout sauf des inactifs

Les débats animés par les candidats, ou candidats à la candidature, se focalisent actuellement sur les questions de sécurité et d'immigration. Si ces sujets régaliens sont importants, ils occultent tous les autres thèmes qui doivent pourtant être sérieusement abordés par notre futur président de la République. Parmi eux, il y a notamment celui d'une meilleure prise en compte de la place occupée par les personnes âgées dans notre société.

Lors de la précédente élection présidentielle en 2017, aucun des onze candidats en lice au 1^{er} tour n'a fait d'autres propositions que celles d'abaisser ou relever l'âge de la retraite ; de revaloriser le montant des pensions au moins pour les plus faibles revenus ; ou encore de mieux prendre en charge la dépendance et la perte d'autonomie. En clair, aucune proposition permettant de positiver le rôle des seniors n'avait à l'époque été avancée. Il n'était alors question que de prise en charge de coûts liés au vieillissement de la population. A nos yeux, les seniors sont-ils seulement un poids pour mériter pareil égard ?

En tout cas, en 2021, l'Insee considère toujours les retraités comme des « inactifs ». Quelle erreur ! Dans les faits, et c'est d'ailleurs heureux ainsi, plusieurs vies commencent une fois sa carrière professionnelle achevée. Parce que le niveau de vie moyen des retraités est légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la population, et qu'ils

sont majoritairement propriétaires de leur logement (donc libres d'emprunt), ils participent grandement à la vie économique du pays par leurs dépenses.

Au-delà de ce rôle de consommateurs, les seniors apportent également et surtout un soutien inquantifiable à la société par leur engagement public puisque, selon l'Institut MONTAIGNE, 60 % des maires et 40 % des conseillers départementaux ont plus de 60 ans tandis que 56 % des présidents d'association ont plus de 56 ans. En outre, sur le plan familial, les deux tiers des enfants sont aujourd'hui gardés, au moins occasionnellement, par leurs grands-parents, selon les études menées par les services du ministère des Solidarités et de la Santé. Il faut donc l'affirmer sans rougir : les seniors sont des aidants familiaux comme les autres !

En ce sens, l'amélioration de la qualité de vie des seniors constitue un enjeu social et économique notable ; voire inestimable, car ces services rendus échappent totalement à l'économie marchande. Malgré des études publiques mettant en exergue le rôle indispensable des grands-parents, l'apport des personnes âgées à la société est, sur le plan politique, trop peu envisagé sous le prisme sociétal. Et puisqu'il s'agit de rendre aux retraités la juste place qu'ils occupent dans notre société, pourquoi ne pas valoriser ce lien intergénérationnel ? Récemment, des travaux publiés par la chaire de recherche « Transitions

démographiques, Transitions économiques » ont montré « *qu'une personne senior qui continue à avoir des activités associatives – qui ne soient pas que des loisirs – repousse de trois ans le développement éventuel de maladies neurodégénératives* ». C'est typiquement sur ce genre de travaux que nos dirigeants doivent s'appuyer pour bâtir une politique positive et inclusive à l'égard des plus âgés.

60 % des maires et 40 % des conseillers départementaux ont plus de 60 ans. Et les seniors sont des aidants.

Dans cette perspective, une éphémère « prime d'aménagement salle de bains » et une revalorisation de l'allocation personnes âgées (APA), si importantes soient-elles sur le plan économique, n'ont socialement un sens que dans la mesure où notre regard sur les seniors se pare de reconnaissance à leur endroit. Que les candidats à l'investiture suprême se le tiennent pour dit : le bien-vivre des personnes âgées n'est pas un sujet secondaire et ne saurait être présenté comme une équation à problèmes pour polytechniciens. C'est d'abord une question primordiale de société.

Frédéric Walther est directeur général de Domitys.

Dessin Mathys Glutze pour « Les Echos »

